



*Associations Saumuroises Pour l'Insertion
et la Réadaptation par l'Emploi*

Déménagement Social



Renseignements :



*Association A.S.P.I.R.E
270 rue du Clos Bonnet
49400 SAUMUR
Tél : 02.41.67.74.00
Fax : 02.41.50.45.42
aspire@wanadoo.fr*



Procédure



Identification d'un besoin exceptionnel

Vous venez d'identifier la nécessité d'un déménagement pour un foyer ne pouvant avoir recours au secteur marchand (déménagement classique ou location de camion), pour différentes raisons : insuffisance de moyens financiers, urgence de la situation...

👉 Vous êtes un référent social (assistante sociale, délégué à la tutelle,...) d'un organisme à caractère social, adressez-vous directement à nous.

👉 Vous n'êtes pas l'un de ces travailleurs sociaux, transmettez votre demande auprès d'un référent social d'une de ces structures : C.C.A.S., D.I.S.S., Associations chargées de la protection des majeurs, C.A.F., Associations d'insertion par le logement, structures d'Accueil et d'Orientation,...

Demande

La demande est prise en compte lorsque la fiche «Déménagement Social» nous est parvenue. L'association ASPIRE peut alors intervenir avec son équipe du Magasin.

Estimation

Une estimation sera établie par l'encadrant au cas par cas, transmise au référent social et à la famille qui se chargeront d'établir le plan de financement.

Confirmation

Le déménagement pourra avoir lieu lorsque nous aurons reçu l'estimation signée.

Intervention

Après la confirmation tripartite, l'intervention sera programmée.

Règlement

Le chantier « ASPIRE, Le Magasin » fera parvenir le (ou les) facture(s) afin que le référent social les adresse aux organismes sollicités dans le plan de financement.



CROIX-ROUGE FRANÇAISE

C.A.V.A.

Régie de Quartier

Ville de Saumur (C.C.A.S.)



CENTRE HEBERGEMENT ET
REINSERTION SOCIALE
FOYER "DES QUATRE SAISONS"

Habitat
Solidarité



Mission Locale
du Saumurois